

Avril Mai Juin 2022



Inauguration des différents travaux réalisés à Créhen





Célébration des bébés nés en 2021



Remise des prix du fleurissement



Atelier scrapbooking à la bibliothèque



Kermesse RPI Créhen / St-Lormel

Les échos du conseil municipal	4
La vie communale	9
Rencontres avec....	18
La vie associative	19
La vie scolaire	28
Dinan Agglomération	33

Infos Mairie

Mairie de Créhen

2 Rue du Stade - 22130 CREHEN

☎ 02.96.84.13.12

✉ mairie@crehen.fr

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale :

Lundi et vendredi : 9h - 12h30

Mardi et Jeudi : 9h - 12h30/ 14h - 16h30

Samedi : 9h - 12h

Mercredi : fermée

Horaires de la bibliothèque ☎ 02.96.84.35.51 :

Lundi : 15h - 16h30

Mardi : 9h - 11h

Mercredi : 14h - 17h30

Jeudi : 10h30 - 12h30

Samedi : 10h30 - 12h30

Gratuite pour tous

A compter de septembre, nouveaux horaires :

Mardi : 9h - 11h

Mercredi : 14h - 17h30

Jeudi : 10h30 - 12h30

Samedi : 10h30 - 12h30

Fermeture de la bibliothèque les lundis et vendredis



Directrice de la publication :

Marie-Christine COTIN

Comité éditorial :

Commission Bulletin Communal

Photos bulletin :

Services de la Mairie

En cette fin de saison associative, je tiens à remercier, toutes celles et tous ceux qui se sont investis (es) dans toutes nos structures ludiques et sportives communales.

Effectivement, il n'a pas été simple de tenir et de relancer les activités et la vie de nos associations après la crise sanitaire. Si le monde associatif avait déjà changé avant cette période troublée, aussi bien en termes de fréquentation, qu'en termes de bénévolat, la crise n'a fait qu'accentuer toutes ces difficultés.

Notre collectivité a bien conscience de la réalité de tous ces bénévoles qui œuvrent au quotidien afin de faire fonctionner leur structure en proposant des activités à nos concitoyens de tous les âges. Dans le passé, les choses étaient plus simples, la fréquentation plus assidue, le choix d'activités moins important, le bénévolat plus facile à trouver, j'irai même jusqu'à utiliser le mot fidélité (plus présente). Aujourd'hui, il faut déployer toute une batterie d'ingéniosités pour garder ses adhérents et ses bénévoles.

Pour une partie des associations, la participation financière des adhérents et les subventions communales ne sont pas suffisantes à faire fonctionner ces structures qui doivent trouver d'autres moyens pour répondre aux besoins générés par leurs activités et notamment les associations sportives.

Selon le droit français des associations, l'expression « association loi 1901 », désigne une association à but non lucratif qui relève de la loi du 1^{er} juillet 1901 et du décret du 16 août de la même année. Si la loi qui régit les associations ne met aucune disposition pour régler le fonctionnement interne d'une association, il y a néanmoins toutes les obligations auxquelles elle doit répondre et notamment en lien avec les fédérations auprès desquelles elle doit adhérer.

Quand on parle du monde associatif, il faut également parler des bénévoles qui sont la cheville ouvrière de ce tissu indispensable à notre territoire. Depuis plusieurs

de l'association). Pour la partie que l'on appelle animation, il est nécessaire d'avoir un nombre suffisant de bénévoles, car dès que vous voulez organiser un repas, un vide grenier, un loto ou toutes autres fêtes ou manifestations, il en faut un grand nombre.

Dans notre commune ce sont 33 associations qui œuvrent à l'organisation des moments sportifs et festifs tout au long de l'année, ce qui veut dire : pas d'association, pas d'animation et par conséquent pas de vie locale ! Et aussi des adhésions à des coûts très élevés !

Des enquêtes nationales présentent, contrairement à ce qu'on peut croire, une capacité encourageante de nos concitoyens à être solidaires.

Dans le concret, aujourd'hui, force de constater que bon nombre de nos associations a le sentiment de ne pas avoir suffisamment de bénévoles, ou du moins que ce sont les mêmes que l'on retrouve dans plusieurs associations.

Lors des assemblées générales, les membres des bureaux déplorent « un repli sur soi » des adhérents et des bénévoles depuis la crise sanitaire. Des mots forts ressortent comme individualisme, absence d'engagement véritable...

Il est indispensable que le monde associatif ne considère pas ses bénévoles comme une ressource taillable et corvéable à merci mais plutôt comme une richesse humaine.

Je terminerai mes propos par :

« Quel que soit votre âge et selon vos possibilités, engagez-vous dans nos associations, c'est du gagnant - gagnant, c'est le moyen d'être connu et reconnu, d'aider les jeunes et les moins jeunes, d'être contributif à la vie locale.

Internet et Facebook réduisent le bénévolat à une solidarité émotionnelle mais loin de pouvoir égaler le réel, le collectif et la proximité ! »

Présents : Marie-Christine COTIN, Françoise LAIGO, Claudine LONCLE, Martine JOUFFE, André BOURGET, Alain MACÉ, Chantal DETOT, Gilbert BIARD, Michel BOITTIN, Jean-Luc CADE

Excusés : Anne BRISSET, Béatrice BURLLOT, Virginie EVEN (procuration à Gilbert BIARD), Céline LABROSSE, Sylvie MENIER (procuration à Claudine LONCLE), David BOUVIER, Philippe DOS (procuration à Marie-Christine COTIN), Malo LETONTURIER et Alain RICHEUX

Secrétaire de séance : Gilbert BIARD

Renonciation au droit de préemption sur la propriété cadastrée A1436 - 1437 et 1438, 5 Place de l'Église

Cette propriété est vendue 215 000 €, plus 9 675 € de frais. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de renoncer à l'exercice du droit de préemption urbain.

Aménagement d'un espace de stationnement pour les pompes funèbres à l'église

Françoise LAIGO présente au Conseil Municipal le projet d'aménagement d'un espace à la sortie de l'église pour le stationnement du véhicule des pompes funèbres.

Elle explique la nécessité d'installer du mobilier urbain.

Société retenue : ALTRAD de Florensac (34) pour l'acquisition de six barrières et deux bornes, pour la somme de 2 044,80 € TTC.

Aménagement de cavurnes pour le cimetière

Société retenue : GRANIMOND de Saint-Avoid (57) pour la somme de 1 188 € TTC pour l'installation de 5 cavurnes.

Entretien et régénération des terrains de football

Société retenue : ARVERT de Plumaudan pour la somme de 5 328 € TTC pour un regarnissage et un décompactage du sol.

Entretien d'un espace public communal au Guildo

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la demande de Madame VILLE VALLÉE du Guildo qui souhaite que l'espace vert au Nord de sa propriété sise 9 Rue du Vieux-Château soit entretenue car les branches dangereuses menacent son habitation.

Elle explique que les services départementaux et préfectoraux ont confirmé que ce terrain n'appartient pas à l'espace maritime mais à la commune de Créhen.

Madame VILLE VALLÉE se propose de l'entretenir elle

1) décide que tant que Madame VILLE VALLÉE n'aura pas prouvé que la parcelle lui appartient vraiment, c'est à la commune de l'entretenir,

2) demande à la commission environnement d'étudier l'aménagement qui peut être réalisé sur cet espace pour maintenir le chemin de randonnée en état et éviter que les branches des arbres ne tombent sur les propriétés voisines.

Dénomination de l'espace vert Rue Théodore Botrel

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de nommer cet espace le « Square Théodore Botrel »

Installation de portiques sur le parking Rue de la Fontaine

Monsieur André BOURGET explique au Conseil Municipal la nécessité d'installer des portiques aux entrées du parking public Rue de la Fontaine afin d'empêcher l'installation des caravanes et des camions de stationner.

Société retenue : 4S Signalisation de Quévert pour la somme de 3 860 € HT.

Voie douce Allée de Kilmore Quay : acquisition de mobilier urbain

Françoise LAIGO présente le projet proposé par la commission qui consiste à installer une barrière coulissante de 3,50 mètres, 23 bornes rondes fixes en pin et 2 bornes rondes amovibles.

Société retenue : KG MAT Collectivité de Valence (26) pour la somme de 2 058,07 € TTC.

Suppression de marches sur le trottoir de la Rue de la Cour

Monsieur BRETONNEAU, domicilié 3 Rue de la Cour, souhaite modifier son portail et supprimer les marches qui desservent sa parcelle et qui sont à cheval sur le trot-

L'ensemble du projet sera réalisé en régie par le service technique.

Société retenue pour l'achat de blocs de béton amovibles : Point P Matériaux de Plancoët pour la somme de 4 671 € HT.

La commune sollicite une aide financière de Dinan Agglomération au titre du fonds de concours « Défi Val Vert » de 5 000 €.

Acquisition de deux autolaveuses :

Une première autolaveuse autoportée à batteries avec plateau en remplacement de celle en service dans le complexe sportif qui date de plus de 20 ans, et une plus petite à brosses en nylon qui permettra de nettoyer les carrelages rugueux des vestiaires, des cuisines de la salle polyvalente et des autres petites salles.

Société retenue : PLG de Nantes pour la somme de 7 988,90 € HT pour l'autolaveuse autoportée CRG 8055 Numatic et 2 695,95 € HT pour l'autolaveuse TTB 244 NX Numatic.

Installation de protections sur les portes du complexe sportif

Société retenue : PPG Distribution (Seigneurie Gauthier) de Dinan pour la somme de 604,63 € TTC.

Création d'un abri horticole

Claudine LONCLE rappelle au Conseil Municipal sa volonté de construire un local horticole à côté des serres communales Rue de la Champagne afin d'y stocker du matériel pour les déchets verts.

du 27 mai 2022

Présents : Marie-Christine COTIN, Françoise LAIGO, Claudine LONCLE, Martine JOUFFE, André BOURGET, Alain MACÉ, Anne BRISSET, Béatrice BURLLOT, Virginie EVEN, Céline LABROSSE, Sylvie MENIER, Gilbert BIARD, Michel BOITTIN, David BOUVIER, Jean-Luc CADE, Philippe DOS et Malo LETONTURIER

Excusés : Chantal DETOT (procuration à Claudine LONCLE) et Alain RICHEUX (procuration à David BOUVIER)

Secrétaire de séance : Céline LABROSSE

SDE : convention d'adhésion à la centrale d'achat « feux de carrefour »

1) A la majorité (11 pour et 1 contre : Jean-Luc CADE qui estime que cette étude n'est pas justifiée en raison de la petite structure créée), le Conseil Municipal décide de retenir l'offre du bureau d'études Bretagne Géotechnique de Plouguerneau, pour la somme de 1250€ HT pour l'étude de sol.

2) A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de la société Queguiner Matériaux de Saint Malo pour l'acquisition de matériaux de charpente, de bardage et de couverture, pour la somme de 6201,27€ HT.

Programme de stérilisation des chats errants

Françoise LAIGO explique au Conseil Municipal qu'une association de Saint Cast Le Guildo a répondu à un appel à projet afin d'obtenir des financements pour stériliser des chats errants. Cette association nommée « Association de Protection des Animaux Domestiques ou Sauvages (APADS)» propose de signer avec la commune de CREHEN une convention de partenariat afin de capturer et stériliser une dizaine de chats errants.

En signant cette convention, la collectivité pourra capturer et stériliser une dizaine de chats errants sans propriétaire ou sans détenteur, vivant dans des lieux publics de la commune. Une fois stérilisés, ils seront identifiés et replacés dans le lieu où ils ont été capturés.

L'association s'engage à financer le coût de la stérilisation et la collectivité règlera le prix de l'identification par tatouage à l'oreille d'une valeur de 35€ par animal.

Accord du Conseil Municipal.

adhésion à la centrale d'achat. Accord du Conseil Municipal pour y adhérer jusqu'en 2025.

Messieurs CADE, BOUVIER et LETONTURIER s'interrogent sur la nécessité d'installer une bâche sur la plateforme. Monsieur BOURGET répond que la bâche sera déroulée en cas de fortes pluies pour éviter le lessivage. La bâche permettra aussi d'activer le processus de décomposition.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide les devis présentés et décide de solliciter une subvention de 5 000 € auprès de Dinan Agglomération au titre du défi Val'Vert.

Travaux de réfection des toitures de divers bâtiments

Société retenue : Cyrille ROISIN de Créhen pour la somme de 1854,50€ HT pour les logements communaux et 3179,50 € HT pour l'Eglise

Vitrification du parquet de la salle de danse

Société retenue : PPG Distribution de Dinan pour la somme de 365,92 € TTC)

Ecole primaire privée - participation communale : solde 2020/2021

Madame le Maire rappelle que, dans sa séance du 19 septembre 2014, le Conseil Municipal avait fixé comme suit les modalités de versement des acomptes et du solde de la participation communale.

- ✓ 1^{er} acompte : versement de 50% de la participation en décembre
- ✓ 2^{ème} acompte : versement de 40% de la participation en mars
- ✓ Solde : après présentation et examen du compte de fonctionnement

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de verser à l'OGEC la somme de 8 382 € au titre du solde de la participation communale aux frais de fonctionnement.

Ecole primaire privée - participation communale : 1er acompte 2022/2023

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que depuis l'année scolaire 2021/2022 la participation attribuée est de 1 135 € par élève de maternelle et 455 € par élève de classe primaire. Le nombre d'élève est calculé après un lissage sur 3 ans du nombre d'élèves afin d'éviter les fluctuations trop brutales. Accord du Con-

Elle précise que les emprunts sont remboursés et propose de renouveler la subvention pour les repas. Accord du Conseil Municipal.

Crédits fournitures, matériel et mobilier, éveil et sorties scolaires pour les écoles - année scolaire 2022/2023

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la décision prise lors de la séance du 25 juin 2020 d'accorder un crédit à chaque école pour les fournitures scolaires, pour l'éveil et les sorties et pour le mobilier qui s'établit comme suit :

- ✓ Crédit fournitures = 47,50 € par élève
- ✓ Crédit éveil = 30,00 € par élève
- ✓ Crédit mobilier = 250,00 € par classe

Accord du Conseil Municipal.

Tarifs cantine et garderie

✓ Tarifs cantine

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal sa décision, lors de la séance du 24 juin 2021, de fixer le prix des repas à la cantine municipale à 3,10 € pour les enfants et 4,30 € pour les adultes.

Elle précise que la commission « affaires scolaires », après avoir étudié le prix de revient d'un repas, l'évolution des prix à la consommation et les tarifs appliqués dans les autres communes, propose d'augmenter de 10 centimes les tarifs des repas enfants et 70 cts le tarif des repas adultes pour la rentrée scolaire 2022/2023.

Accord du Conseil Municipal pour appliquer le repas à 3,20 € / enfant et 5,00 € / adulte.

✓ Tarifs accueil périscolaire

Madame le Maire précise que la commission « affaires scolaires » propose d'augmenter les tarifs de 10 centimes pour la rentrée scolaire 2022/2023.

Un débat s'engage pour augmenter le seuil du quotient familial fixé à 512, car trop peu de familles peuvent actuellement bénéficier du tarif le plus bas, et pour augmenter de 10 centimes par tranche horaire.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'augmenter le seuil du quotient familial à 650.

A la majorité de 12 voix sur 5 abstentions (David BOUVIER,

Réduction par famille :

20 % pour le 2ème enfant

30 % pour le 3ème enfant et gratuit à partir du 4ème enfant

Ouverture d'un accueil de loisirs sans hébergement

Madame Le Maire explique au Conseil Municipal que depuis la fusion des communautés de communes, Dinan Agglomération gère les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) pour les enfants de moins de 12 ans les mercredis et pendant les vacances, dans certaines communes de l'agglomération sans pour autant avoir pris la compétence enfance jeunesse.

Elle ajoute que courant septembre 2021, un vote de principe du conseil communautaire a décidé le retour aux communes des centres de loisirs (ALSH). En contrepartie du retour aux communes, l'Agglomération restituera sous forme d'attribution de compensation la cote part du reste à charge de la collectivité sur les centres de Corseul, de Plélan-Le-Petit et celui de Créhen (pour l'ancien territoire de Plancoët / Plélan), soit environ 10 000 € par an pour Créhen qui n'avait qu'un mois de centre par an en aout, alors que Corseul et Plélan qui bénéficiaient d'un centre toute l'année recevront environ 60 000 à 70 000 €.

Elle précise que deux sondages montrent la nécessité d'ouvrir un centre tous les mercredis et pendant les vacances à Créhen car il y a une forte attente des parents. La commune possède déjà les bâtiments et le personnel qui avait été formé lors des TAP (temps d'activités périscolaires). Elle présente le budget prévisionnel pour l'accueil de 50 enfants à partir des couts moyens donnés par l'agglomération. A minima, le déficit annuel du service serait d'environ 100 000 €, mais l'ouverture d'un accueil à Créhen est indispensable pour les parents.

Elle ajoute que lundi 23 mai, le conseil communautaire doit procéder au vote final du retour aux communes de la gestion de leur ALSH, alors que les discussions avec les services se font depuis deux ans en faveur de ce retour. Elle demande au conseil municipal quelle position souhaite t'il adopter, à savoir que si l'Aggloméra-

tionne par un... La commune s'engage à être une deuxième fois en voyant que les attributions de compensation seront redistribuées au prorata des jours d'accueil actuels.

- 2) Demande à Madame le Maire de voter en faveur du retour aux communes de la gestion des ALSH à compter du 1^{er} septembre 2022 lors du conseil communautaire du 23 mai prochain,

	Journée avec repas	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas
QF < 331	6 €	4,50 €	3 €
QF de 331 à 650	8 €	6 €	4 €
QF de 651 à 800	11 €	8 €	5,50 €
QF de 801 à 1100	13 €	9,50 €	6,50 €
QF de 1101 à 1310	14 €	10,50 €	7 €
QF > 1310	16 €	12 €	8 €
Hors ex CCP *	24 €	18 €	12 €

- 3) Décide que la commune ouvre son ALSH le mercredi et les vacances à partir du 1^{er} septembre prochain, que l'agglomération garde ou non la compétence.

- 4) Valide les tarifs suivants :

* Hors ex CCP (ex communauté de communes Plancoët) = Créhen, Bourseul, Corseul, Landébia, Languenan, Plancoët Pléven, Plorec, Pluduno, St Jacut, St Lormel.

Si les familles refusent de donner les documents nécessaires du Quotient Familial, le tarif correspondant au QF > 1310 s'appliquera.

Un tarif dégressif applicable à la journée ; -10% pour le 2ème enfant, -20% à partir du 3ème enfant.

Une pénalité de 10 € sera appliquée pour les retards après la fermeture de l'ALSH.

Les règlements peuvent être effectués par chèques, espèces, chèques CESU, chèques ANCV au Trésor Public.

Le tarif de 13 € sera appliqué aux familles d'accueil dont les enfants sont pris en charge par la maison du département.

2) Retient l'offre de la société WESCO de Cerizay (79) pour l'acquisition de jouets éducatifs pour la somme de 133,94 € TTC et de mobilier pour 7 057,47€ TTC,

3) Retient l'offre de la société Comptoir de Bretagne de Rennes pour l'acquisition de glacières isotherme

cière par Dinan Agglomération.

Acquisition de serre-livres pour la bibliothèque

Société retenue : DEMCO de Mérignac (33) pour la somme de 466,98 € TTC.

Nouveau service à la rentrée prochaine ! Ouverture d'un Centre de Loisirs Sans Hébergement



Depuis plusieurs années, la commune de Créhen a sollicité Dinan Agglomération pour ouvrir davantage l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) le mercredi et pendant les vacances.

Malheureusement, nous n'avions obtenu qu'une ouverture d'un mois en août sur le site de Créhen. Le reste du temps, les parents devront s'organiser pour emmener leurs enfants sur le site de Plancoët ou celui de Corseul.

Depuis deux ans, Dinan Agglomération souhaitait renvoyer la gestion des ALSH aux communes. C'est pourquoi, nous avons interrogé les familles pour connaître leurs besoins et évaluer le coût d'une gestion communale de ces centres. Le résultat des différents sondages nous a réconforté dans notre volonté d'ouvrir toute l'année un centre à Créhen puisque les estimations montrent un taux d'occupation de près de 100% soit 50 places le mercredi et pendant les vacances.

Considérant la demande des familles,

Considérant que nous disposons des locaux et du personnel qualifié,

Considérant que cette ouverture est un service public que nous souhaitons proposer à nos habitants,

Malgré le coût résiduel qui reste à charge pour la collectivité, le conseil municipal a décidé, lors de la séance du 19 mai 2022, d'ouvrir un ALSH le mercredi et pendant les vacances scolaires à Créhen dans les locaux de la garderie municipale à partir du 1^{er} septembre 2022. *(Pour le centre de loisirs de cet été (juillet et août 2022), vous devez continuer de vous adresser à Dinan Agglomération).*

Espérant que ce nouveau service qui ouvrira à la prochaine rentrée scolaire vous donnera entière satisfaction.

Le nombre de places étant limité aux 50 premiers inscrits, nous invitons les familles à renvoyer le dossier d'inscription des enfants au plus vite pour la première période comprenant les mercredis et les vacances de la Toussaint.

NB : Dossier disponible en mairie ou téléchargeable sur crehen.fr

Naissance

Swan FRIEDMANN (Saint-Malo),

18 avril 2022

13 Rue Eric Tabarly



Mariages

Alexandre NAUDINET et Aurélie BEYLER,

le 27 mai

25 La Ville d'Est

Bastien HAMON et Anne-Catherine GOUÉZEL,

le 25 juin

8 Rue de la Croix Jolivet

Décès

Marie-Thérèse BROUARD , 92 ans, Saint-Joseph	31 mars
Ginette FRÈRE , 83 ans, Gibraine	31 mars
Marie-Thérèse CHAUVEL , 88 ans, Saint-Joseph	6 mai
Abdelhamid KOURA , 83 ans, Gibraine	14 mai
Yvonne VIGOUROUX , 98 ans, Saint-Joseph	16 mai
Annie LEPINARD , 93 ans, Gibraine	17 mai
Pierre OLÉRON , 91 ans, Saint-Joseph	17 mai
Simone DUBOIS , 94 ans, Saint-Joseph	30 mai
Francis SERRANDOUR , 93 ans, Gibraine	13 juin
Louis GROSMÂÎTRE , 96 ans, Gibraine	14 juin
Marthe ROULÉ , 95 ans, Saint-Joseph	22 juin

Inhumations à Créhen :

Pierrick HAMON, décédé le 17 juin à Saint-Malo (35)

Roger BOUVIER, décédé le 18 juin à Léhon



PC 022 049 22 C0003	12 la Ville Beuve	Rénovation et extension d'une maison Surélévation d'une petite annexe d'habitation
PC 022 049 22 C0004	ZA de Bellevue	Extension abritant des stockages et des locaux sociaux
PC 022 049 22 C0005	4 Rue du Moulin de Talva	Maison individuelle
PC 022 049 22 C0006	3 Rue du Marronnier	Maison individuelle
PC 022 049 22 C0007	Rue de la Champagne	Abri à matériel
PC 022 049 22 C0008	16 bis rue du Vieux Château	Extension maison individuelle
PC 022 049 22 C0009	Le Fougeray	Aménagement d'un hangar et d'un garage en piscine et salle de sport et construction d'un kiosque
PD 022 049 22 C0001	9 Rue du Vieux Château	Démolition de 2 petits bâtiments et d'un muret
DP 022 049 22 C0016	9 Rue du Vieux Château	Portes fenêtres supplémentaires, modification clôture et portillon, terrassements et escaliers extérieurs
DP 022 049 22 C0017	1 Langerais	Amélioration et extension abri de jardin existant
DP 022 049 22 C0023	La Ville Hautin	Modification et création d'ouvertures
DP 022 049 22 C0024	2 Route de l'Arguenon	Clôture et portail
DP 022 049 22 C0025	Brambouilly	Rénovation d'une dépendance accolée à la maison
DP 022 049 22 C0026	32 Rue de la Touche	Carport
DP 022 049 22 C0027	2 Allée des Bruyères	Clôture
DP 022 049 22 C0028	La Touche	Division parcellaire
DP 022 049 22 C0029	24 Rue de la Croix Jolivet	Clôture
DP 022 049 22 C0030	La Rigaudais	Abri de jardin
DP 022 049 22 C0031	2 Rue du Moulin de Talva	Abri de jardin
DP 022 049 22 C0032	11 Rue de la Croix Jolivet	Clôture
DP 022 049 22 C0033	15/17 Allée des Moissons	Clôture
DP 022 049 22 C0034	3 Allée des Ajoncs	Clôture
DP 022 049 22 C0035	10 La Morinais	Ravalement de façade

réalisation d'une étude de développement et de redynamisation de son centre-bourg. Après un an d'étude, de nombreuses visites de sites, des rencontres avec les habitants, les agents de la commune et les acteurs économiques, des ateliers de concertation, des temps de travail au sein des agences, des réunions de travail avec la commune, l'étude arrive à son terme.

Créhen, comme d'autres communes du département et de la région, doit anticiper l'avenir et réinventer son centre-bourg pour répondre aux besoins en logements, proposer de nouveaux services, aménager des espaces publics de qualité, offrir un cadre de vie plus agréable, préserver la biodiversité, les paysages, le patrimoine, affirmer son identité... C'est à ces défis que l'étude doit permettre de répondre.

Réinventer le centre-bourg ne signifie pas oublier le passé ou rêver un avenir radieux. Réinventer signifie plus concrètement construire un projet d'aménagement global et cohérent pour guider les choix et les actions de la commune pour les deux, les dix et les vingt prochaines années. Réinventer signifie définir une stratégie pour maîtriser le développement de la commune en respectant les grands enjeux et les grandes orientations identifiés au cours de l'étude. Réinventer signifie enfin définir un premier calendrier et apprécier le coût des premières actions.

**VOUS FAITES QUOI
MARDI 04 OCTOBRE ?**

Une réunion publique
pour vous présenter
les conclusions
de l'étude sur le
centre-bourg

RENDEZ-VOUS
À LA SALLE
DES FÊTES À 20H.

Commune
de CREHEN

POUR PLUS D'INFORMATIONS
APPELEZ LE 02.96.84.13.12

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Cession de terrains communaux à des particuliers

Le public est informé que le conseil municipal, par délibération en date du 24 février et 23 juin 2022, a décidé de soumettre à enquête publique le projet de cession d'espaces publics communaux, **Rue du Vieux Château, Impasse des Camélias et au lieu-dit Le Fougeray**, à des particuliers.

Le dossier sera mis à la disposition du public à la mairie du **samedi 10 septembre au samedi 8 octobre 2022 inclus**, aux heures d'ouverture, afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Une permanence sera tenue par le commissaire enquêteur Mme DESBOIS :

Samedi 10 septembre de 9h à 12h

Samedi 1^{er} octobre de 9h à 12h

Samedi 8 octobre de 9h à 12h

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête

Auparavant les déchets de tonte et d'elagage étaient stockés au Vaugourieux et remorqués par la suite à la déchetterie. Après échanges avec Dinan Agglomération et visites de d'autres communes, les agents techniques ont changé leur façon de faire... Je suis allée à la rencontre de M. Bourseul pour qu'il puisse nous expliquer la mise en place.

Jean-luc, peux-tu nous expliquer ce qui a changé ?

- Depuis le début du printemps, nous avons commencé à tondre tôt dans la saison pour avoir une herbe rase, et mis en place des tontes différenciées, avec un passage tous les 15 Jours, sauf pour la mairie, le tour de l'église et la place où nous sommes en hebdomadaire. La grande nouveauté c'est que cette tonte est en mulshing, c'est à dire que l'on ne ramasse plus l'herbe donc moins de déchets verts. Il est vrai qu'avec un passage tous les 15 jours selon un circuit bien défini, le long de la RD route de Dinard, le Guildo, le carrefour de la Croix Janet, les pâquerettes et autres fleurs naturelles seront plus présentes. C'est beau aussi !

Le procédé est-il le même pour les terrains de foot ?

- Le terrain d'entraînement et le terrain d'honneur sont tondu aussi en mulshing et là c'est aussi toutes les semaines car la fédération de football a ses propres contraintes. Par contre nous n'utilisons plus de traitement. Le désherbage se fait manuellement. La tonte des terrains était notre plus grande source de déchets mais il faut être très vigilant à ne pas se laisser dépasser par la pousse surtout entre mai et juin.

pour un développement dans de bonnes conditions de la flore et de la faune.

Que devient la taille des haies bocagères et branchages ?

- La taille de nos haies bocagères est en général confiée à un prestataire qui systématiquement fait du broyage sur place ou il l'emmène. Nous faisons environ 500 m par an selon un programme et selon les cultures. A Créhen, nous avons une particularité, c'est que lors du remembrement, des haies communales ont été plantées soit au bord des champs ou en son milieu afin de protéger les cultures du vent et de préserver de l'érosion.

Lorsque nous coupons des branchages ou des petites haies nous entreposons la taille en forme de haie sur place. Elle est appelée haie sèche, ce qui évite du transport et permet de favoriser le développement de la biodiversité.

Qui fait la tonte ?

Xavier et Yannick sont en charge de l'entretien des espaces verts. Ils font équipe, un sur la tondeuse et l'autre à la débroussailleuse et souffleur.

Merci Jean-Luc pour toutes ces informations.

Actuellement l'équipe municipale travaille sur la réalisation d'une plate-forme de dépôts de déchets verts en vue de faire du compost et de mettre certaines zones de pelouse en prairies naturelles et donc avec du fauchage ou broyage tardif... C'est une autre étape à franchir.

Françoise LAIGO.

Les bébés de l'année

Le 11 juin dernier, nous avons comme d'habitude, mis les nouveaux nés de l'année 2021 à l'honneur. Bien souvent nous avons pour pratique de le faire au moment de la fête des mères mais pour des raisons calen-

sans hébergement).

Cette année, en matière de petit cadeau, nous sommes restés sur le petit tee-shirt avec le logo de la commune.



encourager nos jeunes à faire du sport, et de fait soutenir nos associations.

Le Pass'sport s'adresse à tous les jeunes de la commune âgés de 6 à 18 ans.

Nous vous rappelons qu'il est valable pour toute adhésion à une association présente sur la commune ou à une association hors commune et n'existant pas sur notre territoire comme par exemple la boxe, le tennis, le judo.....

CCAS : Service minibus

Voilà déjà cinq mois que nous avons mis en place un service minibus pour se rendre à Plancoët les 1^{er} et 3^{ème} mardi matin de chaque mois pour les retraités (es) de Créhen et ceux et celles en situation de handicap reconnue qui en ont besoin pour aller faire leurs courses.

Sur ces mêmes mardis, l'après-midi était proposé soit des jeux autour d'un goûter, sortie au cinéma ou promenade au bord de mer.

Ces moments ont été conviviaux et appréciés de toutes et tous.

Dès septembre, ce service devrait reprendre sur les mêmes bases, si vous êtes concernés ou êtes dans le besoin, n'hésitez pas à appeler la mairie ou le 06.72.36.14.94.

En attendant de se retrouver, nous vous souhaitons un agréable été à toutes et tous.

Au plaisir,

L'équipe de bénévoles :

Jean-Marie, Josette, Marcel et Claudine.



chaque association, vous présentez votre Pass'sport nominatif et portant le nom de l'association, le montant de votre adhésion sera diminué de 20 € et l'association présentera en mairie la totalité des Pass'sport récoltés et recevra la somme équivalente au montant des Pass'sport enregistrés.

Saluons le travail et l'engagement de nos associations sans lesquelles rien ne serait possible.

Bonne rentrée sportive à toutes et tous.

Alain MACÉ.



Après-midi jeux



Les graines sont placées dans de petits sachets de couleurs différentes pour les fleurs et les légumes et placées dans un petit meuble.

Ce projet a pour ambition de se faire rencontrer les personnes adeptes du jardinage et celles qui le seraient moins en bénéficiant des conseils des plus assidus.

N'hésitez pas, dès à présent, à apporter vos graines à la bibliothèque, plus vous serez nombreux et plus la grainothèque rendra les services attendus.

Contact pour tout renseignement :

biblio.mairie@crehen.fr

Tel : 02-96-84-35-51 / 07-85-35-73-64

Alain MACÉ



On attend vos graines !!!

Remise du prix du fleurissement 2021

Vendredi 17 Juin , environ trente personnes étaient présentes pour recevoir leurs prix du Fleurissement 2021, à l'étang. Il est de coutume de remettre ces prix lors de la cérémonie des voeux mais cette année pour cause de COVID elle a été repoussée aux beaux jours.

Cette rencontre, en petit comité, a permis à tous d'échanger sur les fleurs, les plantes, de savoir où chacun se situait dans la commune. Bref, une cérémonie champêtre dans un écrin de verdure qui était pour cette très chaude journée une pause fraîcheur.

Les lauréats ont reçu un bon d'achat de 20 € à retirer à la pépinière « Jardin du Littoral » ; les deuxième et troisième

prix, un bon d'achat de 10 € à utiliser chez Point Vert.

Ce petit temps convivial nous a permis de remercier toutes les personnes qui contribuent, par leur passion et leur travail, à l'amélioration de notre cadre de vie communale, dans notre bourg et nos campagnes.

Le prochain passage du jury se fera le **mercredi 29 Juin prochain**. La commission, composée de Mme Rigaud de Bourseul, M. Moreau de Plancoët, M. Bourdais de St-Cast et de moi même pour les conduire, ira à votre rencontre.

Au plaisir de se revoir....

Françoise LAIGO



clables. Ils sont connus pour leurs atouts et qualités (résistance, étanchéité, légèreté et longévité). Leur particularité c'est qu'ils sont issus de la récupération et transformation de bouteilles plastiques. Pour ce

La commune a été récompensée par un certificat équivalent aux bouteilles recyclées par le groupe POLIECO.

Françoise LAIGO et André BOURGET.



Travaux en cours....

Au cimetière, les murs côté extérieur et les piliers ont été nettoyés... Alain Coupé a repeint les grilles et les portes du petit local technique à l'intérieur du cimetière.

Françoise LAIGO.



Les travaux de reprofilage et sablage ont commencé sur la voie verte qui relie actuellement le pont du Montafilan au site du vieux château, via l'allée Kilmore Quay. Cette liaison sera prolongée le long de la voie communale en passant devant l'ancienne maison de retraite Gibraine pour rejoindre le chemin aménagé par la commune de Saint Jacut. Les piétons et les cyclistes pourront ainsi aller de Créhen à Saint-Jacut en toute tranquillité."

André BOURGET.

Acquisition de deux auto-laveuses

Afin de faciliter le travail des agents d'entretien, nous avons décidé d'acquérir une petite auto-laveuse NX244. Cette machine compacte permettra de broser les sols antidérapants des vestiaires de sports, de la cuisine de la salle polyvalente et du chalet.

Facile à manipuler, elle pourra servir dans toutes nos salles afin de permettre un gain de temps pour les agents et une économie de produits d'entretien.

Par la même occasion, nous avons renouvelé la grosse auto-laveuse de la salle de sports qui avait plus de 20 ans. La nouvelle machine autoportée sera plus efficace et surtout plus facile à utiliser pour les agents.

Ces deux machines ont coûté respectivement



Il habite à Languenan, est âgé de 42 ans, papa d'un enfant. Auparavant il a travaillé 10 ans dans le bâtiment et 4 ans en tant qu'agent technique pour la commune de Saint-Lormel.

Xavier est affecté aux services techniques et plus particulièrement à l'entretien des espaces verts et fait équipe avec Yannick KEMEL.

A la question « comment se passe tes débuts à la commune ? »

Il répond « Je suis content d'être intégré dans une équipe et mes collègues sont très sympas ce qui facilite grandement mon intégration. Le travail est diversifié et très intéressant dans une commune dynamique ».



En haut, de gauche à droite : Alain Coupé, Yannick Kemel, Jean-Luc Bourseul

En bas de gauche à droite : Thierry Denigo (emploi saisonnier), Jérôme Aillet, Yann Hamoniaux et Xavier Mordret

Marie-Christine COTIN.

Ateliers PEP'S : Programme d'Équilibre et de Proprioception pour les Seniors !

Vous avez plus de 60 ans et une appréhension lors de vos déplacements (peur de la chute)

Rejoignez notre programme composé de 12 ateliers dans une ambiance conviviale avec des encadrants spécialisés et proche de chez vous.

Alexandra BOUVIER Masseur kinésithérapeute et Pauline COUPÉ Enseignante APA

POUR

Améliorer **votre équilibre**
Reprendre **confiance en vous**
Maintenir **une bonne qualité de vie**
Maintenir **votre autonomie**

Complexe sportif Louis Hamon de CREHEN

Tous les **vendredis**
de 14h30 à 16h
à partir du
Vendredi 9 Septembre
(hors vacances scolaires)
Ateliers gratuits

Inscription auprès de Pauline au 06.30.11.68.23

Nombre de places limitées à 10 personnes par session. Plusieurs sessions chaque année.

Un petit pas de plus au quotidien...
Un grand pas de plus pour votre santé
Si vous avez + de 60 ans cette session est pour vous !

Ateliers D-marche



Rendez-vous les :
Vendredi 23 septembre de 9h30 à 12h30
Vendredi 21 octobre de 10h à 11h30
Vendredi 25 novembre de 10h à 11h30
A la salle du chalet de Créhen

signes et la réalisation des devoirs. A cette occasion, un repas de remerciement à l'attention des bénévoles est prévu le dernier jour du mois de juin. L'aide aux devoirs reprendra à la rentrée prochaine.

Toute personne intéressée pour donner de son temps et accompagner les enfants dans leurs devoirs peut venir se renseigner. Téléphone : 07.85.35.73.64



Laura CADE.

Une actualité chargée à la crèche à l'Abord'âges

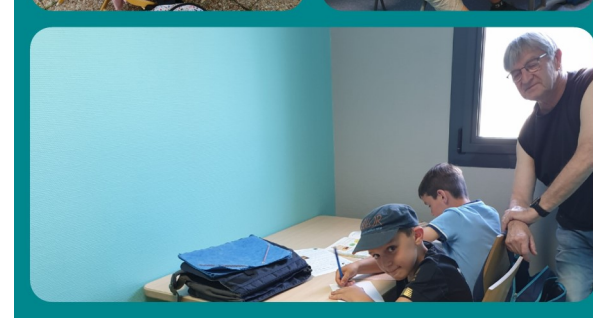
A la crèche de Créhen, les journées à thème proposées par l'équipe, rythment les mois de l'année. En mai, une journée sur le thème des transports a été organisée avec l'aide des familles. Draisiennes, porteurs et petits vélos ont investi les rues de la crèche.

En juin, c'est une journée « récup' » qui a été proposée. Pas de jouets manufacturés dans la crèche, mais des objets de la vie courante, comme des bouteilles vides, des petits et grands cartons pour faire des cabanes, des tissus... bref, toutes ces choses qui nous entourent quotidiennement et dont l'usage peut être détourné pour devenir divertissant et ludique.

Enfin, le 23 juin prochain, c'est un événement un peu plus solennel qui sera organisé. En effet, certains enfants passeront leurs dernières semaines à la crèche puisqu'ils iront à l'école à la rentrée de septembre. L'équipe souhaite donc proposer un temps fort à ces futurs écoliers. Un après-midi festif est donc prévu les enfants et leurs parents, avec entre autres des ateliers et des échanges.

Portrait d'Émilie, nouvelle directrice de la structure

Émilie arrive de la Seine et Marne où elle exerçait un premier mi-temps en tant qu'infirmière, puis un second mi-temps en tant qu'auto-entrepreneuse, dans l'aide à



la parentalité. De nature curieuse et soucieuse de toujours apporter plus de clés aux familles, elle s'est formée à la communication gestuelle, au soutien à l'allaitement, au portage physiologique, aux massages-bébés. Cette activité elle l'exerçait aussi bien dans son cabinet pour des familles en demande d'accompagnement personnalisé que via des partenariats avec des RAM et CCAS.

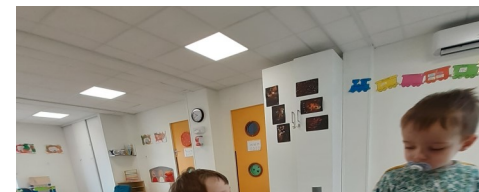
« Aujourd'hui, je souhaite mettre à profit mes compétences au sein de la structure de Créhen, comme avec ce projet de portage physiologique. En effet, aujourd'hui, les bébés ont l'habitude d'être portés, le portage permet donc entre autres, d'apporter une transition douce à l'enfant, du domicile à la crèche et de le rassurer. »

Pour faire une demande de place, rendez-vous sur www.alabordages.com, et remplissez une fiche de pré-inscription en suivant les indications.

Infos pratiques :

Crèche à l'Abord'âges de Créhen, Place des Embruns,
22130 CREHEN

4h30 > 21h30, du lundi au vendredi, 52s/an
contact@alabordages.com, 0 806 700 200





habite la Ville d'Est en Créhen avec son épouse et ses deux enfants de 4 et 5 ans.

A l'âge de 16 ans, il prépare un CAP peintre/vitrier en apprentissage à St Grégoire entre 2006 et 2008.

A partir de 2008, il travaille dans diverses sociétés pour continuer de se former, jusqu'en 2018.

Puis il se lance seul avec le statut de microentreprise, à la fois rassurant et en même temps stimulant pour la poursuite de son activité.

Depuis 2022, l'entreprise a changé de statut et est

prise comme des employés temporairement. Les travaux de peinture sont principalement réalisés sur des rénovations et concernent plus souvent des murs et plafonds. Boiseries et ravalements sont aussi à la carte ainsi que tous travaux intérieurs et extérieurs. Randy se déplace dans un rayon de 15/20 kms autour de Créhen.

Alain MACÉ.



Nos enfants ont de la suite dans les idées !

Le collège proposant un voyage au Puy du Fou à 190 €, c'est naturellement que Paul Cavernes, son frère Raphaël et leurs copains se sont organisés !

" Un tel spectacle ça ne se rate pas ! "

Il leur fallait trouver un moyen d'aider pour payer les 190 € demandés.

Le 1er Mai arrivant dans quelques mois, il leur fallait juste un plan d'organisation, repérer des points de ventes, demander aux grands et aux papys mamies des astuces, des conseils ! Pour faire tout seul !

Raphaël a écrit sur du beau papier orange, les courriers pour demander aux voisins l'autorisation de cueillir des

fleurs clochettes, (muguet) dans leurs jardins, repérés auparavant par les grands.

Les adultes (grands-parents) devaient aller voir les tarifs, écouter les informations et avancer un peu de sous pour acheter le rafia qui servirait à faire les bouquets !

" Pas de papier d'aluminium Mamie ça pollue ! "

Les Amis Kyrian, Maëlle avaient des objectifs différents et très honorables.

"Mais c'est un secret car il faut pas que maman soit au courant !»

Laurence CAVERNES, parent d'élèves



Evènement à venir...

L'association « les bouquineurs » organise son vide grenier le 20 Août prochain dans le centre bourg de Créhen.

Les engagements sont à prendre avant cette date ainsi que le règlement de l'emplacement, à raison de 3€ le ml.

Il vous sera demandé lors de l'engagement la photocopie de votre carte d'identité.

L'ouverture au public est prévue de 7h à 17h.

A votre arrivée, vous serez accueillis par les organisateurs et dirigés vers vos emplacements respectifs.

Petite restauration et buvette sont prévues sur place.

Contact pour tout renseignement :

biblio.mairie@crehen.fr

Tel : 06-22-51-22-61 / 02-96-84-35-51 / 07-85-35-73-64



Samedi 20 août

de 7h00 à 17h00

CREHEN

organisé par les Bouquineurs

Renseignements & inscriptions :

06.22.51.22.61

07.85.35.73.64

3€ le Mètre

Restauration sur place

EPMM Gym

Repas de fin d'année

Une année se termine.

Le club de gymnastique de Créhen, comme à son habitude, a désiré clôturer l'année avec plaisir.

Cette année, nous nous sommes retrouvés au restaurant du Vieux-Château, dans une ambiance très conviviale. Nous étions très nombreux à participer, et cette soirée fut un franc succès.

Bonnes vacances à tous et prenons des forces pour l'année prochaine.

NB : Nous serons présents au Forum des Associations le samedi 3 septembre à Créhen. Les cours reprendront le jeudi 8 septembre (1er cours de 17h45 à 18h45 et 2ème cours de 19h à 20h). Deux séances gratuites.

Danielle GRAS, Présidente.



L'association « Emeraude Cyclo VTT Créhen » a organisé ses Virades les 7 et 8 Mai dernier.

Une édition sur 2 jours était une « première » et le résultat attendu était au rendez-vous.

Certes, une manifestation sur 2 jours mobilise un grand nombre de bénévoles, mais tous étaient ravis du succès de cette randonnée.

La météo fut clémente et les différents parcours proposés tant en section VTT, cyclo ou marche ont satisfait l'ensemble des participants.

Tous ont reconnu le travail effectué et salué l'organisation.

Au total, 741 inscrits ont pu se défouler entre terre et mer et une quarantaine d'entre eux se sont lancés sur le raid de 100 kms.

A l'arrivée, une collation venait récompenser les efforts fournis, galette-saucisse, crêpe et boisson pour tout le monde.

Quelques améliorations à la marge seront à prévoir pour l'édition 2023 qui aura lieu les 6 et 7 Mai.

Alain MACÉ, secrétaire du club



Course de vélo FSGT « La Gérard Martin » à la Lande des Tertres

Le Dimanche 28 août 2022

On compte sur vous pour venir encourager les sportifs !

La Boule Créhennaise

Dates des concours de boule (triplette):

Samedi 16 juillet 2022

Lundi 15 août 2022

Samedi 3 septembre 2022



nis pour passer des journées d'étude de l'enchaînement des 108 mouvements que leur enseigne Jean-Pierre GEORGE, Président et instructeur.

Ainsi, pour l'étude de la troisième partie de l'enchaînement, ils ont investi l'abri des étangs le 18 septembre 2021 avec 7 stagiaires et le 23 décembre 2021 avec 11 stagiaires.

De même, le samedi 4 juin 2022, c'est dans la bonne humeur qu'ils se sont retrouvés sous l'abri afin de parfaire leur technique dans l'apprentissage soutenu de la deuxième partie de l'enchaînement.

Bien sûr, à chaque journée de formation, ils ont pris le temps de déjeuner ensemble en respectant les mesures d'hygiène imposées par la pandémie de Covid.



écoulée et d'aborder les projets de la nouvelle saison avec notamment un stage de qi gong (Ba Duan Jin) en fin du mois de septembre et l'étude d'un nouvel enchaînement (le qi gong de la Vertu).

La reprise d'un nouveau cours « Débutants » est programmée dès le début du mois de septembre mais vous pouvez venir découvrir le taïchi et le qi gong quand vous le souhaitez pendant la période estivale car les cours sont maintenus toute l'année.

Alors n'hésitez pas : pour tout renseignement, vous pouvez dès à présent me contacter par téléphone au 06.35.59.21.82 et par email à : budojpg@gmail.com

Jean-Pierre GEORGE, Président et Instructeur.



Karaté Club de l'Arguenon

Le dimanche 12 juin 2022 a eu lieu une initiation à la compétition pour les enfants de 7 à 13 ans des clubs de karaté de Créhen, Dinan et Dinard ; Laurent étant enseignant dans les 3 clubs.

La manifestation s'est déroulée au complexe sportif Louis Hamon à Créhen. Cette rencontre amicale s'est faite uniquement le matin : Kata à 9h et Kumité (à 10h) à 10h30.

Quarante-cinq enfants ont participé à cet événement. Tous ont été ravis et heureux de démontrer leurs connaissances devant leur famille, amis...et sont tous repartis médaillés.



Jean-Pierre MARTEL, Président.



chasse de Créhen se déroulera le dimanche 11 Septembre 2022 au chalet communal à 10 h.

Tous les chasseurs sont invités à y participer pour y retirer leur carte d'adhérent.

L'association a procédé cette année à la formation de deux nouveaux piégeurs : M. Simon -Varins Flavien et M. Lemesle Jean-François. La prolifération des nuisibles est en constante augmentation , en particulier le ragondin qui pullule.. Ces personnes sont habilitées à poser des cages, effectuer par le tir la régulation de ces nuisibles. N'hésitez pas à signaler à la mairie toute pré-

Le sanglier a lui aussi commencé à faire des dégâts, plusieurs demandes d'interventions ont été effectuées, nous avons réussi à en satisfaire quelques unes qui se sont révélées infructueuses malgré le temps passé, ces animaux s'étant réfugiés dans les colzas, féveroles etc.. Saison 2021-2022 les chasseurs ont déboursé 77,3 millions d'euros (à l'échelle nationale) pour financer seuls les dégâts agricoles.

Jean-François LEMESLE

Créh'Ane

C'est au pas de l'âne que les membres de l'association accompagnés des amis des ânes ont découvert les sous-bois et étangs de Trélivet. Le circuit proposé et le repas du soir relevaient de l'initiative d'Yvette et de Marie-Hélène de Trélivet.

Après la campagne, nous nous sommes retrouvés à Saint-Alban pour rejoindre Dahouët et le bord de mer. Patrick et son âne Hector ouvraient le chemin.



Suite à une journée de formation à léthiologie en mars dernier, l'association a organisé fin mai une journée

Programme :

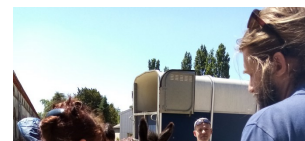
- Participation à « Rando tour » organisé par l'agglo de St-Brieuc le 9 et 10 juillet
- 19 juillet Rando de Port-à-la-Duc vers Fort Lalatte
- 13 et 14 août Rando à Bulat Pestivien
- 3 septembre Présence au forum des associations et au comice à St-Lormel
- 10 septembre Journée citoyenne à Créhen
- 17 septembre Rando à Créhen (ouverte à tous - départ à 9h30 à l'étang)

Renseignements : 02.96.84.06.91

Par ces animations et utilisations, nous tentons de valoriser l'âne, développer l'empathie avec l'animal, partager les expériences avec d'autres âniers dans un esprit de convivialité.

Dicton auvergnat : « mieux vaut compter sur son âne que sur la jument du voisin ».

Roger DENMAT, Président





Après deux années de Covid qui nous ont riviés de fêtes et de manifestations publiques, nous avons enfin pu nous rassembler pour une agréable soirée sur la place de Créhen. Nous étions environ 400 personnes (beaucoup de jeunes) réunis pour apprécier ces retrouvailles.

Comme toujours en pareille circonstance, les premières rencontres et discussions se font autour de la buvette. Elle a connu ce soir-là un franc succès...tout comme le repas jambon à l'os – frites concocté par Alain Lelièvre. Félicitations à la nouvelle équipe très rajeunie du comité des fêtes qui a eu la volonté et le

courage de reprendre le flambeau pour l'organisation de cette soirée autour de Jean-François Porchet nouveau président ainsi qu'à Bazile Varési, citoyen Créhennais pour l'animation musicale.

Comme vous le savez le comité des fêtes pour cette année de relance n'a pas reconduit l'organisation de la traditionnelle fête de la mer en juillet avec feu d'artifice mais redémarre sur une formule plus simple sous le nom de « Créhen en Fête ».

Cette manifestation sera organisée le 6 août aussi sur le site du château du Guildo. Elle se fera autour d'un **repas moules frites animé par les groupes KAZDALL et Entre'potes** et sera servi à partir de **12 heures**. Maintenant une équipe de bénévoles va être nécessaire pour la préparation du site, la fête et aussi pour ranger le matériel. **En avant pour cette première.**

Jean-François PORCHET, Président.

Jazz in Breizh

Concert de jazz...

En attendant le festival de jazz des 7, 8 et 9 juillet 2023, l'association JAZZ in BREIZH, les communes de Créhen et de Plancoët organisent une soirée de jazz vocal le 23 juillet 2022 à la salle polyvalente de Créhen.

En première partie, le quartet ALEA composé de Anne-Lise Letertre au chant, Antoine Henry à la guitare, Gabriel Jégo aux percussions et Stéphane Leguérinel à la trompette. Jazz et swing au rendez-vous. Un ensemble détonnant.

En seconde partie, nous accueillons les SWEET POPPINS.

Quatre femmes revisitent les standards de façon stupéfiante avec audace et créativité



Bonjour à toutes et à tous,

Le repas « grillades » du 12 mai, à l'étang, avec nos amis de l'interclub Rance-Arguenon, nous a permis de passer un bon moment, avec juste ce qu'il fallait de soleil pour nous faire plaisir sans nous déranger.

A la fin de ce repas, une information a été apportée par notre secrétaire. Plusieurs membres du bureau avaient pensé à démissionner, ils ont continué leur activité pour m'accompagner jusqu'à la fin de mon mandat ; nous n'avions pas pu aborder le sujet lors de l'assemblée générale, car tous n'étaient pas présents. Depuis, la totalité des membres élus au conseil d'administration a pris la décision de cesser son mandat fin de l'année 2022 et l'annonce a pu en être faite, en leur présence, le 12 mai.



Le 16 juin, lors de notre repas, nous avons fêté nos doyens, Suzanne, âgée de 93 ans, et Louis, âgé de 92 ans avec un cadeau pour chacun. Un tirage au sort a ensuite été effectué parmi les adhérents présents et qui avaient leur anniversaire pendant le premier semestre ; des fleurs leur ont été offertes.

Lors de ce repas, nous étions 56 participants, sur 80 membres inscrits au Club, ce qui nous a fait plaisir, d'autant que nous avons eu des compliments sur l'ambiance qui a régné.



Nous vous donnons rendez-vous pour un après-midi de cartes et jeux, le 30 juin.

Nous avons annulé les jeux du début et de la mi-septembre, ainsi que le repas de rentrée du 22 septembre car nous sommes plusieurs à être en vacances à cette période.

Nous reprendrons **les jeux le 6 octobre**, et organiserons bien **le repas du 20 octobre**.

Pour le spectacle du 7 novembre à Brézillet, qui a pour thème « tous les pays celtes », nous serons le même nombre de spectateurs que les autres années à nous déplacer.

Le 24 novembre, nous fêterons cette fois les anniversaires du second semestre.

Le 8 décembre, comme prévu, nous fêterons Noël.

Si certains nous disent « il est dommage que le Club se termine » pour nous aussi, c'est une page qui se tourne. Nous avons passé et passerons encore de bons moments ensemble, mais gérer une association comme celle-là demande beaucoup de présence et de temps. Il faut être un certain nombre de personnes présentes à chaque animation et nous voulons nous aussi disposer de notre temps pour nos familles et autres loisirs.

Malgré plusieurs appels dans ce journal, aucun jeune retraité ne s'est manifesté, même pour proposer d'autres activités.

Marie-Annick CLOGENSON, Présidente



Après 2 années où les saisons sportives n'avaient pu aller à leur terme en regard de la pandémie COVID 19, nous venons d'accomplir un cycle complet.

Les objectifs pour les équipes seniors étaient de se maintenir dans les divisions dans lesquelles elles étaient engagées.

Ceci a été obtenu avec un grand suspens en particulier pour l'équipe A où le maintien a été assuré lors de la dernière journée de championnat grâce à la victoire obtenue à Saint Malo.

Les joueurs sont maintenant au repos, mais pour le bureau, les responsables sportifs et les encadrants, le temps de l'intersaison n'est pas de tout repos car il y a une charge importante de travail dans la préparation de la nouvelle saison.

Après 6 années passées au club dont 3 en tant qu'entraîneur, Matthieu SAMSON a souhaité vivre une autre expérience dans le management d'équipe.

Pour la future saison, Laurent GUILLOIS assurera la fonction d'Entraîneur Général, il sera aidé dans ses missions par le responsable sportif et les respon-

sables d'équipes.

Le club dans son souhait de le faire grandir recrute :

- ✓ Des Joueurs
- ✓ Des encadrants
- ✓ Des bénévoles.

Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec : Philippe NICOLAS 06 89 68 80 98 ou Daniel COTIN 06 11 71 92 91.

La reprise des entraînements aura lieu fin juillet pour les équipes seniors et début Septembre pour l'école de Foot.

Pendant la période estivale, le club organise le **13 JUILLET à 20 heures** sur le parking de la salle polyvalente une soirée Grillades ; les inscriptions pour ce repas peuvent être réalisées dans les commerces de CREHEN (Boulangerie, Bar et Friterie) ou près de Delphine MERDRIGNAC 0619289721.

Daniel COTIN et Philippe NICOLAS, co-présidents

VAL d'ARGUENON FOOTBALL
CREHEN PLUDUNO

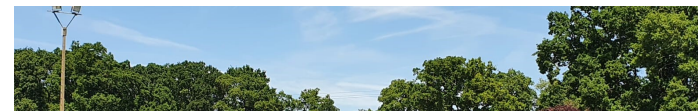
CREHEN
Parking
Salle Polyvalente

13 JUILLET
BAL - FEUX D'ARTIFICE

20h
Repas **GRILLADES**

Adulte : 13 euros
- 12 ans : 8 euros

Réservations avant le 8 juillet





*Equipe U9 lors du tournoi de Saint-Cast ou le parcours a été remarquable :
Equipe encadrée par Cedric BUCHON et Pierre Patrick SEME.*



Les 2 équipes finalistes du tournoi à Pluduno le 11/06/22



LE GRAND FORUM DES ASSOCIATIONS

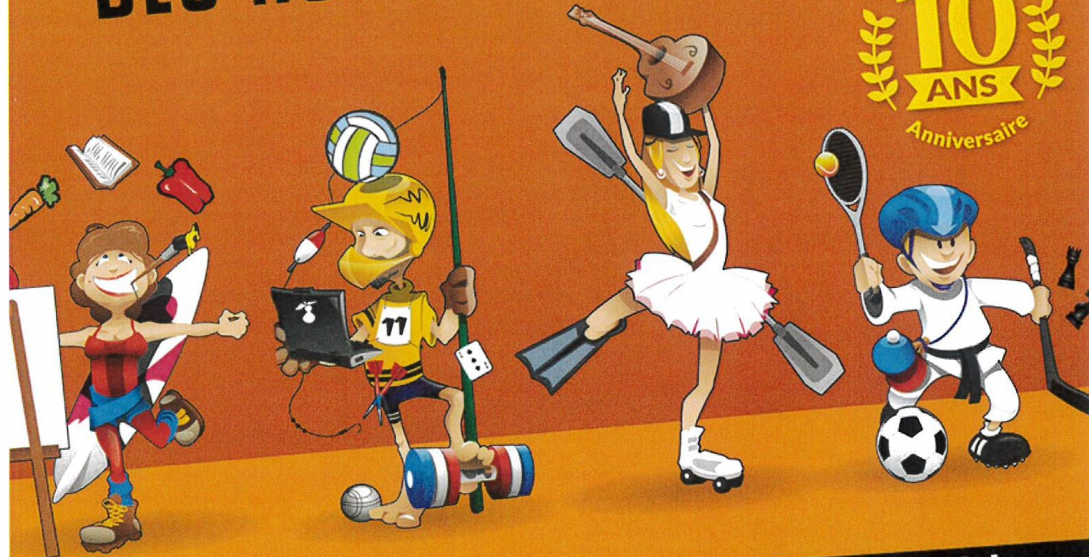
SAMEDI

3 SEPT.

2022

10h-17h

LE GRAND FORUM DES ASSOCIATIONS
10 ANS
Anniversaire



ORGANISATION :
LE GRAND FORUM
DES ASSOCIATIONS
DU SECTEUR
PLANCOËT/PLÉLAN
forum-association@orange.fr

avec le soutien de :
DINAN
AGGLOMÉRATION

POUR LES 10 ANS :

- > **TOMBOLA** gratuite avec 3 lots d'une valeur de 100, 60 et 40 euros*
- > **QUIZZ** avec différents lots par tirage au sort parmi les gagnants
- > **DÉMONSTRATIONS** sur site de plusieurs associations
- > **ANIMATION** musicale

Venez choisir

l'activité

qui vous plaît !

* à faire valoir sur l'adhésion à une ou plusieurs associations présentes sur le Forum
Illustration : Ludovic Saez - tout droit de reproduction, même partiel, interdit. Ne pas jeter sur la voie publique
Conception : Cocktail Graphic


Journée
Citoyenne

Journée citoyenne

Fin d'année active dans les classes du RPI Créhen-St-Lormel.



Le 17 mai, les CM ont bénéficié d'une après-midi de char à voile dans le cadre des activités nautiques effectuées avec le club de St Jacut de la Mer. Ils ont continué leur découverte de ces activités avec deux journées de voile.



En mai, toutes les classes du RPI sont retournées en forêt dans le cadre du projet « Je parraine mon arbre », pour parler de ses nombreux habitants : oiseaux, rongeurs, cerfs, blaireaux, renards...



Le 13 mai au soir, pour les CM et leurs camarades de l'école publique de St Jacut de la Mer, ce fut la consécration de leur projet artistique de l'année, avec la projection du spectacle de mapping « Raconte-moi en grand, le Château du Guildo », en présence de leurs familles, ainsi que des représentants des communes, du Département des Côtes d'Armor et de l'Éducation nationale. Ils peuvent être fiers de leur travail ! Le résultat était magnifique !

De leur côté, début juin, les CE ont appris les premiers rudiments de l'équitation au cours de 4 séances aux Écuries de Marlau, à Créhen.



Les CM ont continué leur apprentissage du volley avec Dominique Sammier, animateur sportif de l'association Volley Est Armor. Ils ont peaufiné leur service, leurs passes et



L'après-midi, à Plédéliac toujours, les maternelles sont allés à la Ferme d'Antan. Ils ont côtoyé les animaux et appréhendé la vie quotidienne d'autrefois.

Et puis le 12 juin, c'était la kermesse des écoles du RPI, organisée par notre Amicale laïque ! Merci aux parents qui s'y sont investis pour faire tourner les différents stands toute la journée : galettes-saucisses, buvette, grande échelle des pompiers, maquillage, jeux, animation musicale... Merci aussi aux parents et aux enfants qui sont venus nombreux profiter de cette journée ! Les enfants ont présenté un petit spectacle de danse à cette occasion.

Le 17 juin, les classes du RPI sont allées aux Jardins de Brocéliande. Malgré la chaleur, les enfants ont bien profité de cette journée.



Le 20 juin, les CM ont passé leur permis Internet et les CE leur permis Piéton, en présence des représentants de la Gendarmerie de Plancoët. Le 28 juin, les GS-CP sont venus passer la journée avec les CE de Créhen pour la liaison CP-CE1. Le 5 juillet, ce sera la traditionnelle randonnée des classes du RPI, avec pique-nique et jeux tous ensemble au terrain de foot de St-Lormel.



De leur côté, les CM ont tous obtenu leur Permis Internet, à leur grande joie ! Ils ont ensuite eu l'occasion d'échanger avec les gendarmes sur leur métier, leurs missions, leur quotidien au service de notre sécurité. Tous ont apprécié ce moment. Merci à Florian Hellin et aux membres de sa brigade qui l'accompagnaient.



permis de réaliser les projets pour cette année scolaire.

- Des **représentations** par les élèves devant leurs familles (parents, grands-parents...) pour clôturer le travail réalisé en **musique** avec l'intervenante Anaïg Leroy ont eu lieu fin juin.
- Les enfants de la maternelle ont visité une nouvelle fois le parc de la congrégation afin d'admirer et d'observer les arbres et leur floraison au printemps.
- Le mardi 24 mai 2022, les élèves de maternelle et de CP ont visité le zoo de la Bourbansais à Pleugueneuc. Cette sortie a finalisé tout un travail réalisé sur la biodiversité de notre planète.



- Le jeudi 2 juin, les classes de CE1, CE2 et CM avec Edwige l'animatrice de l'association "identi'terre" ont poursuivi leurs découvertes pour éveiller leurs sens avec une journée cueillettes et cuisine.



- Les mardis 7 et 14 juin, les élèves de CM ont bénéficié d'une information par des intervenants de l'organisme "CLER" sur le thème des relations amoureuses et sexuelles, dans le cadre de l'éducation à la sexualité.
- Les élèves de maternelle ont continué à travailler sur les petites bêtes du jardin dans le cadre de notre projet "protège ta planète". Ils ont mis en place un *terrarium* afin de pouvoir observer *les lombrics* qu'ils sont allés chercher dans les espaces verts environnants l'école.
- Les autres classes ont travaillé régulièrement pour entretenir, planter, semer dans les carrés de potager mais aussi dans les parterres de notre établissement. Les plus grands ont fabriqué en tressage d'osier de jolies bordures, des tipis pour faire grimper les plantes. Les élèves se sont occupés aussi des composteurs (déchets verts, déchets de cuisine...).
- C'est aussi l'occasion de remercier le jardinier de la congrégation qui en partenariat avec les enseignantes nous aide en nous fournissant différents plants (aromatiques, haricots, pois de senteurs...)

cinq continents.

L'association OGE (organisme gestionnaire de l'établissement) a élu un nouveau bureau dont le président

Fabienne GROUAZEL, Directrice, et son équipe enseignante



Le lundi 20 juin, la classe de CM1-CM2 a reçu la visite de trois gendarmes, venus pour nous faire passer le permis piéton. Pour nous préparer, nous avons travaillé sur des petits carnets et fait des quiz en classe.

Nous l'avons tous eu !

Après, nous avons posé des questions aux gendarmes sur leur métier ; ça nous a beaucoup intéressé !

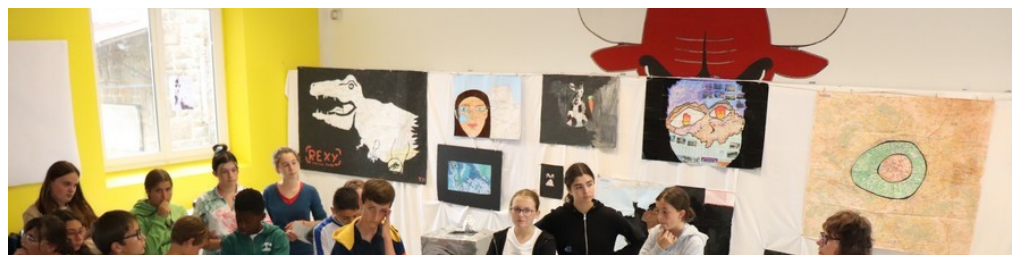
Collège Immaculée Conception

« Il y a trois ans, une option Arts Plastiques a vu le jour au sein du collège de l'Immaculée Conception. Il s'agit d'élèves volontaires de la 6ème à la 3ème souhaitant approfondir les arts plastiques.

Aujourd'hui, nous vous présentons les productions réalisées au cours de l'année. L'objectif principal est de créer des temps d'échanges avec les artistes et les

associations. C'est pourquoi nous collaborons notamment avec les Ateliers du Plessix Madeuc, le C.A.U.E ou encore Gwinezgal. Les projets, les collaborations, la transmission de savoirs pratiques et théoriques sont au cœur de cet enseignement ».

Adeline LEGROS, professeur d'arts plastiques et en charge de la C.P.A. (classe à projets artistiques)



Les Dinamo ! Estival sont de retour. Mis en place par Dinan Agglomération, ce service de **navettes gratuites** sera accessible du **4 juillet au 28 août 2022**. Trois circuits sont proposés, dont 1 en correspondance directe avec le circuits n°1 (circuit n°1bis) avec pour objectifs de faciliter les déplacements sur notre territoire et de permettre au plus grand nombre de le découvrir.

Accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR), les navettes sont aussi équipées de porte-vélos.

Ce service vient compléter l'offre BreizhGo déjà existante *(plus d'informations sur*

www.breizhgo.bzh).

Trois circuits pour s'évader :

Circuit n°1 : Dinan <> Sables-d'Or-les-Pins (Fréhel)

Les mardi, jeudi, samedi et dimanche

Circuit n°1bis : Plélan-Le-Petit <> Corseul

Les mardi, jeudi, samedi et dimanche

Circuit n°2 : Dinan <> Bétineuc <> Broons

Les lundi, mercredi et vendredi

La réservation n'est pas obligatoire mais vivement conseillée (sauf pour le circuit n°1bis qui est obligatoire).

Circuit n°1 : Dinan <> Sables-d'Or-les-Pins

> Direction Sables-d'Or-les-Pins			> Direction Dinan		
• Dinan - Gare	10h00	16h20	• Sables-d'Or-les-Pins	11h25	17h45
• Corseul - Centre	10h15	16h35	• Cap Fréhel	11h40	18h00
• Plancoët - Gare	10h25	16h45	• Plévenon - Centre	11h45	18h05
• Matignon - Centre	10h40	17h00	• Matignon - Centre	12h00	18h20
• Plévenon - Centre	10h55	17h15	• Plancoët - Gare	12h15	18h35
• Cap Fréhel	11h00	17h20	• Corseul - Centre	12h25	18h45
• Sables-d'Or-les-Pins	11h15	17h35	• Dinan - Gare	12h40	19h00

Circuit n°1bis : Plélan-Le-Petit <> Corseul

> Direction Corseul			> Direction Plélan-le-Petit		
• Plélan-le-Petit - Centre	10h00		Circuit n°1 CORRESPONDANCE C1 Corseul - Centre 18h45 <i>depuis Sables-d'Or-les-Pins</i> <i>départ sur place à 17h45</i>	• Corseul - Centre	18h50
• Saint-Maudez - Centre	10h05			• Saint-Maudez - Centre	18h55
• Corseul - Centre	10h10			• Plélan-le-Petit - Centre	19h00
Circuit n°1 CORRESPONDANCE AVEC C1 Corseul - Centre 10h15 <i>vers Sables-d'Or-les-Pins</i> <i>arrivée sur place à 11h15</i>					

Circuit n°2 : Dinan <> Bétineuc <> Broons

> Direction Broons			> Direction Dinan		
• Dinan - Gare	11h00	17h10	• Broons - Centre	12h10	16h00
• Évran - Centre	11h20		• Caulnes - Gare	12h25	16h15
• Bétineuc - Base de loisirs	11h25	17h30	• Plouasne - Centre	12h45	
• Plouasne - Centre		17h50	• Bétineuc - Base de loisirs	13h00	16h40
• Caulnes - Gare	11h50	18h10	• Évran - Centre		16h45

Au Vieux-Château du Guildo



Date	Nature	Horaire
Dimanche 10/07	Danse Tellurique	15h et 17h
Samedi 16/07	Traversée du BuisSONS d'eau	17h et 20h
Dimanche 17/07	# f999 - Dragonfly (corps en chantier)	15h et 17h30
Vendredi 22/07	Balade histoire attaque et défense aux XIV et XVème siècles	14h30 et 17h
Dimanche 24/07	Bèle Louize	16h
Dimanche 24/07	An Nor (trio Liard-Madec-Billy)	17h15
Vendredi 29/07	Balade nature	14h30
Jedi 04/08	Pas d'Nom pas d'Maison	20h30
Mercredi 10/08	Pillou	10h et 16h
Journée jeune public	Le Taureau Bleu	11h et 15h
Jedi 11/08	Balade histoire attaque et défense aux XIV et XVème siècles	14h30 et 17h
Vendredi 19/08	Balade nature	14h30
Dimanche 21/08	Les Fantômes et Causerie, pour éclairer le monde	18h
Dimanche 21/08	Les fantômes sont des choses qui arrivent	20h30
Samedi 17/09 et Dimanche 18/09	La Boîte	De 11h à 18h



Verrine de Tartare de Bulot à la pomme granny



Ingrédients pour 10 verrines

1 kg de Bulots cuits
50g de fromage frais
15 cl de crème liquide 35% MG
1 échalote finement ciselée
Jus et zestes d'un citron
Poivre blanc de Penja
Coriandre ciselée
2 Pommes Granny-Smith
Jus et zestes d'un citron vert
Fleur de sel
Poivre de Timut

Progression

Tailler les pommes en fine brunoise et citronner avec le jus des citrons.

Décoquiller les bulots en ôtant l'opercule et en retirant les intestins. Rincer.

Tailler les bulots en petits morceaux.

Dans un saladier, mélanger le fromage frais et la crème.

Incorporer l'échalote, les bulots, la brunoise de pommes, les zestes de citron et la coriandre.

Assaisonner sel-poivre et rectifier avec le jus de citron si nécessaire.

Réserver au frais et servir très froid en verrine avec des gressins nature.



Exposition de vieilles voitures



Kermesse Ecole Privée



Deux coureurs cyclistes du club de Créhen sont montés sur le podium :

- en bas à droite : Florentin Saulnier, champion de Bretagne 1ère catégorie

- en haut à droite : Gilles